

Association des St Léger de France et d'Ailleurs Mairie Le Landreau - 49 280 St Léger sous Cholet téléphone 02 41 56 23 23 / fax 02 41 56 26 61 <u>saintleger@wanadoo.fr</u>

# Réunion de bureau samedi 21 février 2009 à Saint Léger près Troyes (Aube)

#### accueil et tour de table

#### Présents:

Alain ROBERT, Guy MALBRAND (St Léger de Montbrillais - 86)

Edmond LELIEVRE (St Léger sur Sarthe - 61)

Christophe RIPOCHE (St Léger sous Cholet - 49)

Raphaël BOUCHOT (St Léger les Paray - 71)

Rose AKUITSE, Roger GUILLEMARD, Pierre POIRIER (Boissy St Léger - 94)

Francis MOREAU (St Léger sous Brienne - 10)

Georges HERVY, Christian BLASSON, Aline et Jean-Claude GIRARDIN, Jacky BLASSON, Pascal BONHOMME, Pierre QUIGNARD, Marie-Clotilde FOURNILLON, Marie-France LINARD, Gérard et Nicole VALENTIN, Denis VINOT, Carole VALENTIN (St Léger près Troyes - 10)

#### Excusés:

Jérôme GARÇON, Trésorier (St Léger des Aubées - 28) Alain BERTONCINI (St Léger du Bourg-Denis - 76)



Alain Robert / Francis Moreau / Roger Guillemard / Rose Akuitse / Christophe Ripoche / Aline Girardin

Christian BLASSON, maire de St Léger près Troyes (728 habitants), souhaite la bienvenue à tous. Le Président Alain ROBERT explique le but de cette réunion : point sur le futur rassemblement et fonctionnement général de l'association.

Le Président des Amis de Léo en Champagne, Georges HERVY, présente son association locale.



Guy Malbrand / Carole Valentin / Pierre Poirier / Christian Blasson / Marie-France Linard / Gérard Valentin

#### futures rencontres

Alain BERTONCINI, représentant la commune de St Léger du Bourg-Denis (Seine Maritime), absent aujourd'hui pour cause de maladie, se propose de nous recevoir pour l'AG 2010 les 19 et 20 juin 2010. La municipalité sera représentée lors du prochain Rassemblement.

Rose AKUITSE, Roger GUILLEMARD et Pierre POIRIER, de Boissy St Léger (Val de Marne) proposent le 9° Rassemblement des St Léger chez eux, à la Pentecôte 2013, le 8° étant déjà prévu à St Léger de Montbrillais en 2011, et questionnent le bureau sur l'organisation. Si les différents St Léger peuvent proposer un stand, aucune vente directe n'est autorisée.

Une asso locale des Amis de Léo vient d'y être créée. Il existe 260 associations à Boissy-Saint-Léger ! Ces 2 candidatures seront bien sûr évoquées à la prochaine AG.



Nicole Valentin / Pascal Bonhomme / Pierre Quignard / Marie-Clotilde Fournillon / Georges Hervy

### 7<sup>e</sup> Rassemblement à St Léger près Troyes les 30 et 31 mai prochains

Georges HERVY précise que dès 2006 une 1<sup>re</sup> réunion a eu lieu pour organiser le 7<sup>e</sup> Rassemblement. Le bureau des Amis de Léo en Champagne a été créé en mars 2007.

Aujourd'hui, on compte environ 120 bénévoles, répartis en 8 commissions : hébergement / restauration / buvette / tourisme / animation - Olympiades / sécurité et fléchage — stationnement et parking / relations publiques et sponsors / intendance et services. Chaque commission a un responsable et un adjoint. Le budget prévisionnel est d'environ 51 000 €. Le chapiteau coûtera 10 800 €.

HEBERGEMENT : Attention : chez l'habitant, la demande est un peu supérieure à l'offre...Ne pas attendre le dernier moment pour se positionner.

RESTAURATION: repas plateaux les midis - repas chauds les soirs

BUVETTE : on table sur 700 personnes - 1 bouteille de vin pour 4 personnes, eau à volonté - gère les petits déjeuners

TOURISME : 3 sorties prévues le samedi - une information générale (département) et locale sera diffusée dans chaque car.

ANIMATION : samedi : groupe folklorique, pose d'une plaque / dimanche : randonnée pédestre (4 et 6 km), visite de la ferme musée rustique, lâcher de ballons, aubade musicale par l'Avenir Musique, Olympiades INTENDANCE : tables et chaises prêtées par les communes environnantes - plateaux repas prêtés par le collège de BOUILLY et le lycée de SAINT POUANGE

Un CDRrom existe pour saisir les inscriptions. Le demander à Raphaël : <a href="mailto:annick.raphael@orange.fr">annick.raphael@orange.fr</a> Un bénévole photographe fera des photos sur les deux jours. Trouver un reporter pour la vidéo.

Presse locale : à voir canal 32, FR3 Champagne-Ardenne, TF1 JP Pernaut

### 5<sup>e</sup> Tombola Géante et points divers

Alain ROBERT rappelle que les lots (liste des 60 lots visible sur le site <a href="http://www.stleger.info">http://www.stleger.info</a>) seront exposés lors du Rassemblement et que la vente se poursuit jusqu'au 15 avril.

Chaque correspondant alors renverra au coordinateur de sa région les tickets vendus (souches) + les invendus + l'argent correspondant, sous forme d'un chèque à l'ordre de "Association des St Léger" A son tour, le coordinateur fera parvenir pour le 1<sup>er</sup> mai toutes les souches, les invendus et l'argent correspondant à Jérôme Garçon - 2 Rue de Chartres - 28 700 St Léger des Aubées / 06 21 61 32 66. Le tirage au sort des gagnants aura lieu le 14 mai à St Léger des Aubées, sous contrôle d'huissier. Merci à chacun de son aide pour faire de cette 5<sup>e</sup> Tombola un nouveau succès.

Point financier : le solde était au 31 décembre 2008 de + 4 853 €. Il est actuellement de + 4928 €. Guy MALBRAND, vérificateur des comptes, redit les difficultés qu'il y a à identifier certaines cotisations des Saint Léger. Merci de bien préciser l'année de cotisation, le code INSEE de la commune ou son nom complet et le code postal. Nous sommes tous des Saint Léger!

500 T-shirts, 5 000 autocollants et 5 000 Passeports des Saint Léger sont en cours de fabrication, ainsi que 10 000 enveloppes en cours d'impression.

Une exposition de timbres sur les St Léger sera à prévoir pour le Rassemblement, ainsi qu'une grande carte de France... et d'ailleurs!

Fin de la réunion, avec pot (à bulles champenoises) de l'amitié



Aline Girardin / Edmond Lelièvre / Jean-Claude Girardin / Denis Vinot / Jacky Blasson

## Appel de cotisation pour l'année 2009



Suite à l'Assemblée Générale de Saint Léger les Paray en juin 2001, la cotisation pour l'année 2009 est fixée à 4 centimes d'€ par habitant, avec un minimum de 20 €.

LA COMMUNE DE
CODE POSTAL
L'ASSOCIATION
M. OU MME
est redevable pour l'année 2009 de la somme de 4 centimes d'€ par hab. x habitants (minimum 20 €),
soit €.

Le paiement peut s'effectuer, accompagné du présent appel de cotisation :

- •par chèque à l'ordre de "Association des St Léger de France et d'Ailleurs" accompagné du présent coupon
- •ou par virement sur le compte Crédit Mutuel ci-après, en précisant impérativement le nom complet de la commune.

ETABLISSEMENT GUICHET N°COMPTE CLE 15459 37140 00010791001 36

code IBAN pour les virements de l'étranger : FR76 1545 9371 4000 0107 9100 136

code BIC: CMCIFR2A

Merci de transmettre à l'organisme payeur : mairie, association, adhérent individuel



## A tout bientôt en Champagne!

